



Contestation Saisie attribution

Par Leti66

Bonjour, suite à une saisie attribution sur compte bancaire, j'ai décidée de contester la saisie pour les motifs suivants : le décompte fait part la banque au jour de la saisie ne correspondais pas a la somme créditeur réel, en effet les jours précédents la saisie des achats avait été fait et celle-ci non pas été décompté. Pour mieux vous faire comprendre, des achats avait été fait le 30/12 mais ils apparaissent sur mon relevé que le 02/01/24 ,le même jour de la saisie. De plus deux saisie identiques apparaissent sûr mon relevé, de la même somme. Pouvez vous me dire si j'ai bien effectuée mes démarches : j'ai fait un courrier en AR au juge du tribunal qui était cité sur l'acte de signification et joint ce même document. Un courrier en AR a été adressée aussi a l'huissier et une lettre simple a ma banque. Merci d'avance pour votre réponse.

Par Violet

Bonjour Letit66,

Dans la mesure où vous n'avez pas reçu réponse à votre interrogation, vous pouvez consulter un avocat dont la prestation est gratuite.

cf.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>

Cordialement.